



# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,  
le 27 juin à vingt heures trente minutes,  
le Conseil municipal d'AZAY-SUR-CHER, légalement convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Janick ALARY, Maire.

**Présents :**

Mmes Katia PELTIER, Aline VIOLANTE, Christine SACRISTAIN, Patricia HULAK, Carol PASQUET, Mireille de la CROMPE, Catherine LACOUX, Katia BOIS et Brigitte ROY.

Ms Janick ALARY, Paul-Emile BELLALOUM, Marc MIOT, Jean-Pierre MARTINEAU, Claude DAMOTTE, Nicolas PALACH et Eric POUGETOUX

Mme Olivia COTTEY est présente à compter du point 9.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent(es) excusé(es) avec remise de pouvoir :

Mme Marie-Laure THEPENIER donne pouvoir à Mme Mireille de la CROMPE

M. Claude ABLITZER donne pouvoir à M. Janick ALARY

M. Johnny GAUTRON donne pouvoir à Mme Christine SACRISTAIN

M. Rodolphe GODIN donne pouvoir à M. Paul Emile BELLALOUM

Absent(es) excusé(es) sans remise de pouvoir :

M. Martial AUGER

Mme Lucie MAHUTEAU

Mme Olivia COTTEY pour les points 1 à 8 (présente à compter du point 9)

Mme Christine SACRISTAIN est nommée secrétaire de séance.

## **1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 2 mai 2022**

---

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du **2 mai 2022**, tel qu'il est transcrit dans le registre.

## 2. Information sur la délégation de l'article L2122-22 du CGCT

Le Conseil municipal est informé des décisions municipales intervenues depuis la dernière séance de Conseil municipal.

N° Décision	Titre	Objet
009/2022	Bail précaire de 6 mois – ancien local de la Poste – OMA'ILIE COIFFURE EURL	Bail précaire de 6 mois – ancien local de la Poste – OMA'ILIE COIFFURE EURL Du 1 <sup>er</sup> mai 2022 au 31 octobre 2022 Mise à disposition à titre gracieux
010/2022	Contrat de mise à jour panneau d'information Berges du Cher – société INFOCOM	Contrat de mise à jour panneau d'information Berges du Cher – société INFOCOM - 2022 Coût pris en charge par la régie publicitaire
011/2022	Convention d'édition du bulletin municipal annuel 2022-2026 SARL IB-Médias EDIPUBLIC	Convention d'édition du bulletin municipal annuel 2022-2025 SARL IB-Médias EDIPUBLIC Coût pris en charge par la régie publicitaire
012/2022	Contrat de prestation de l'EPIC-office de tourisme de Montlouis-Vouvray Création d'un circuit découverte (application Baludik)	Contrat de prestation de l'EPIC-office de tourisme de Montlouis-Vouvray Création d'un circuit découverte (application Baludik)  EPIC office de Tourisme de Montlouis-Vouvray 48 rue de la Frelonnerie 37270 Montlouis-sur-Loire  Participation financière d'Azay pour la création du circuit : 600 € Coût de maintenance annuelle : 200 €
DOUBLON 013/2022	Erreur doublon avec la 012/2022	
014/2022	Approbation avenants n°s 1 et 2 travaux opération CRF lot 17 électricité Hervé Thermique– Mai 2022	Approbation avenants n°s 1 et 2 travaux opération CRF lot 17 électricité Hervé Thermique – Mai 2022  Avenant n°1 : pose fourreau passage fibre Avenant n° 2 : demande de prestations complémentaires de la commune liées au fonctionnement et exploitation spécifique des locaux (devis n° 2648397-1 et n° 2729653-5)  Pour l'avenant n°1 : Montant : +341,90 € HT Soit + 410,28 € TTC  Pour l'avenant n°2 : montant : + 20 977,15 € HT Soit + 25 172,58 € € TTC

N° Décision	Titre	Objet
015/2022	Contrat de cession spectacle MUNDOVOX Cie la Clé des Chants	Contrat de cession du spectacle MUNDOVOX Compagnie « La Clé des Chants » Dimanche 11 septembre 2022 – Week-end culturel Cachet : 1800.00€ (non assujettie à la TVA)
016/2022	Convention d'étude hydrogéologique de recherche en eau souterraine pour un réseau de chaleur (projet de réhabilitation des bâtiments bourg)	Convention d'étude hydrogéologique de recherche en eau souterraine pour un réseau de chaleur (projet de réhabilitation des bâtiments bourg)  Société SAFEGE  Coût 3 150,00 € HT 3 780,00 € TTC
017/2022	Approbation avenants travaux opération CRF juin 2022  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avenant n°2 lot 9</li> <li>• Avenant n°3 lot 11</li> <li>• Avenant n°1 lot 14</li> </ul>	Approbation avenants travaux opération CRF juin 2022  Avenant n°2 lot 9 (serrurerie) Entreprise BRISSET Montant : 2 945,00 € HT  Avenant n°3 lot 11 (plâtrerie-isolation) SARL DOMINGUES Montant : 1 615,42 € HT  Avenant n°1 lot 14 (peinture) RAINBOW COLORS Montant : 1 300,00 € HT

## URBANISME / AMENAGEMENT

**3. Acquisition par la commune des parcelles AC 263d et AC 263e appartenant aux consorts BARDET (pointes à intégrer dans la voirie publique) – angle de la rue du 11 novembre 1918 et allée du Fauvin**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle AC 263 (identifiée dans le projet d'acte AC 263d et AC 263e) située à l'angle de la rue du 11 novembre 1918 et de l'allée du Fauvin, à l'euro symbolique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique par devant notaire, et plus généralement tout acte qui serait nécessaire à la poursuite du dossier,

- **PRECISE** que les frais d'établissement d'acte sont supportés par la commune d'Azay-sur-Cher.

#### **4. Adoption d'une convention de servitudes entre ENEDIS et la commune - passage du réseau électrique sur les parcelles AC 0468 et AC 0688 (site du complexe Revaux Foucher)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

**APPROUVE** la convention de servitudes à intervenir entre la commune d'Azay-sur-Cher et ENEDIS pour le passage d'une ligne HTA sur les parcelles communales AC 688 et AC 468,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et toute pièce s'y rapportant.

#### **5. Adoption d'une convention avec le SIEIL : réseau électrique rue des Alizés et rue des Embruns (desserte du lotissement La Closerie de la Trute)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

**APPROUVE** la convention de servitudes à intervenir entre la commune d'Azay-sur-Cher et le SIEIL pour l'implantation d'un réseau électrique basse tension desservant le lotissement de la Closerie de la Trute, portant sur les parcelles ZT 576, 578, 585 et 586.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et toute pièce s'y rapportant.

#### **6. Acquisition par la commune de la parcelle ZV 653 appartenant aux conjoints LOISELEUX**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **APPROUVE** l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle ZV 653 appartenant aux conjoints LOISELEUX, située rue des Danges,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique par devant notaire, et plus généralement tout acte qui serait nécessaire à la poursuite du dossier,
- **PRECISE** que les frais d'établissement d'acte sont supportés par la commune d'Azay-sur-Cher.

#### **7. Autorisation donnée au Maire - dépôt de déclaration préalable de travaux : création d'une piste de pumptrack sur les berges du Cher**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une déclaration préalable pour le

projet de piste de pumptrack.

## RESSOURCES HUMAINES

### 8. Adhésion de principe à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion et adoption de la convention de mise en œuvre de cette mission

---

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

**DELIBERE** et **DECIDE** d'adhérer à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de gestion d'Indre-et-Loire.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer la convention ci-jointe, de mise en œuvre de la mission proposée par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

### 9. Suppression et création de postes d'ATSEMs (agents spécialisés des écoles maternelles) suite aux départs en retraite de deux agents - mise à jour du tableau des emplois permanents et des effectifs

---

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

**DECIDE** la suppression de deux emplois permanents d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles principal 1<sup>ère</sup> classe (Cat. C) à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) et d'un emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles principal 2<sup>ème</sup> classe (Cat. C) à temps non-complet (20/35<sup>ème</sup>) à compter du 1er août 2022,

**CRÉE** deux emplois permanents d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles principal 2<sup>ème</sup> classe (Cat. C) à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) et d'un emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles principal 2<sup>ème</sup> classe (Cat. C) à temps non-complet (28/35<sup>ème</sup>) à compter du 1er août 2022,

**MODIFIE** le tableau des emplois comme suit :

**PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

## INFORMATIONS GENERALES

### 10. Informations générales

---



- Chantier de Linkcity – Pôle de vie seniors et inter-âges Les Terrasses du Cher : début de la démolition à la fin du mois de juin. Présentation de la lettre d'information destinée aux riverains.
- La soirée EstiVAL est programmée cette année à Vétetz et se déroulera le samedi 27 août 2022
- L'inauguration de l'Espace Revaux Foucher se tiendra le 03.09.2022 à 11h00
- La fête de la vie locale est organisée le lendemain, dimanche 04.09.2022

Les autres dates estivales sont communiquées en séance.

Monsieur le Maire souhaite de bons congés à l'ensemble du Conseil municipal.

Fin de la séance à 21h10.

Azay-sur-Cher, le 30 juin 2022

 le Maire  
  
Janick ALARY